

Résumé de l'intervention de
Monsieur Jean GATTEGNO.
Directeur du Livre et de la Lecture.

Dans son intervention, Monsieur Jean GATTEGNO se propose d'esquisser le bilan de l'action de la Direction du Livre et de la Lecture, et d'offrir quelques perspectives sur le proche avenir.

L'un des objectifs de la Direction du Livre et de la Lecture est de contribuer à élargir l'aire de la lecture ; gagner durablement de nouveaux lecteurs passe par deux types d'actions.

I. Un type d'action « traditionnelle » : c'est l'action continue, déjà ancienne, sans cesse renforcée des bibliothèques publiques. Action ancienne parce que, sans attendre le réveil de 1982, les collectivités locales ont su dans beaucoup de cas garder une politique résolue et volontaire au moment où l'État n'en avait plus. Activité traditionnelle aussi dans la mesure où les bibliothèques centrales de prêt ont toujours eu pour ambition de sans cesse dépasser et élargir le terrain sur lequel elles agissaient.

D'une certaine façon, on pourrait dire que l'ambition des B.C.P. est de disparaître au profit d'un tissu suffisamment riche, suffisamment nourri de bibliothèques municipales. Pour les bibliothèques municipales, c'est la perspective des annexes, c'est-à-dire de la desserte non plus simplement du centre d'une agglomération, mais d'une périphérie où la bibliothèque demeure véritablement un lieu de proximité.

Simplement, à cette activité traditionnelle, la Direction du Livre et de la Lecture trouve une limite. Pour les bibliothèques municipales, c'est l'entière souveraineté des communes : ce sont les équipes municipales qui définissent la politique de lecture dans la commune.

Deuxième limite : les B.C.P. se trouveront d'ici moins de deux ans confiés à la gestion des conseils généraux. À ce sujet, l'attitude du Ministère de la Culture consiste à dire que, même si le transfert des compétences ne doit s'achever que le 7 janvier 1986, il convient dès maintenant de préparer cette relève par une concertation accrue avec les conseils généraux. Il faut trouver des formules qui associent progressivement et de façon durable les efforts de l'État et de ses fonctionnaires et ceux des conseils généraux. Le moyen trouvé, ce sont les plans départementaux de développement de la lecture.

Donc, sur ce terrain qui reste encore administrativement de sa compétence directe, la Direction du Livre et de la Lecture peut donner l'exemple d'un élargissement des activités de la bibliothèque publique qui ouvre la voie à la construction de réseaux coopératifs entre tous les types de bibliothèques.

Reste une question que l'on peut poser à propos de l'animation : après 1986, ce qui subsistera du rôle de l'État en matière de bibliothèques publiques pourra-t-il inclure un effort en ce qui concerne l'animation ?

II. Mais, à côté du secteur traditionnel que constituent les bibliothèques publiques, la grande novation dans l'action de la

Direction du Livre et de la Lecture depuis 1982 a été son souci de s'impliquer dans des secteurs qui échappent totalement à sa tutelle : prisons, hôpitaux, entreprises.

Ce sont là des secteurs pour lesquels le Ministère de la Culture a estimé qu'il y avait possibilité d'intervenir. D'intervenir comment ? Premièrement, en reconnaissant qu'on ne l'a pas attendu pour faire quelque chose. Deuxièmement, en considérant qu'il ne peut que proposer. Troisièmement, en constatant que les orientations doivent être définies à la base et non pas au sommet.

Depuis deux ans, un effort important a été accompli. Sur un secteur toutefois un retard a été pris : c'est le secteur des bibliothèques de comités d'entreprises. Parmi les actions menées, sont favorisées les réalisations qui sont interentreprises, en même temps que celles qui sont projetées dans des zones géographiques en difficulté : un projet important est actuellement à l'étude dans la région de Longwy avec le comité d'entreprise d'Usinor.

Un secteur est un peu en difficulté pour la Direction du Livre et de la Lecture : celui de la Santé. L'intérêt des médecins pour la culture n'est pas toujours évident, et les finances des hôpitaux sont actuellement peu prospères. Cependant, un certain nombre d'actions sont en cours dans le domaine de l'enfance. Et puis, à titre d'innovation, une opération importante est tentée à Bordeaux en liaison avec le personnel hospitalier de quatre hôpitaux.

Un secteur marche mieux que les autres, c'est celui des prisons. L'administration pénitentiaire est une structure centralisée, et l'actuel directeur veut jouer à plein la carte de l'action culturelle. Toute une série d'actions sont en cours dans la région de Poitiers, dans la région de Bordeaux, dans la région parisienne.

La Direction du Livre et de la Lecture intervient en accordant des crédits d'achat de livres, mais aussi en aidant à la formation des détenus à prendre en charge les bibliothèques, en faisant en sorte aussi que l'action en faveur de détenus se fasse en liaison étroite avec le personnel de surveillance des prisons.

Monsieur GATTEGNO devait conclure son allocution en ces termes : « Pour parler toujours de bilan, je tiens à dire publiquement que côté informatisation, la Direction du Livre et de la Lecture est tout à fait contente d'elle-même. Que le logiciel L.I.B.R.A. est achevé (...) L'industrialisation par une société de service réputée de sa version D.B.S. 7 actuelle, sur mini 6 dans deux mois, et sur micro-ordinateur à la fin de l'année 1984 nous permet là encore d'élargir nos perspectives. La mise en place de ce logiciel s'accompagne de la constitution progressive de la base bibliographique des bibliothèques publiques qui sera à terme alimentée par la base bibliographique nationale et l'ensemble des bibliothèques participant au réseau. »